

PROCÈS VERBAL

Club d'Échecs de Maisons-Laffitte

Comité Directeur du 17 mai 2010

Ouverture de Séance

Lieu : Centre Sportif et Culturel, 99 rue de la Muette, 78600 Maisons-Laffitte

Date : Lundi 17 mai 2010 à 21h30.

Feuille de Présence, Procurations, Quorum

Présents : 5 : Pascal Palisseau, Christophe Roumégous, Luc Probert, Vladimir Djordjevic, Damien Lebrun.

Absent mais représenté : 0

Absent non représenté : 1 : Rémy Zilliox.

Le quorum est atteint.

Le Président a convié les membres du club ci-après à assister au Comité Directeur avec voix consultative : Laurent Bessonneau, Pierre Cornot, Raphaël Daouphars et Gilles Mugnier. Parmi eux, seul Raphaël Daouphars est absent car retenu par ses obligations professionnelles.

Approbation du Procès Verbal du Comité Directeur du 19 mars 2010

Aucune remarque n'est faite sur le Procès-Verbal.

Vote du Comité Directeur : **Pour : 5 / Abstention : 0 / Contre : 0**

Le Procès Verbal du Comité Directeur du 19 mars 2010 est adopté.

Proposition de Logo et des Armoiries.

Le logo et les armoiries proposés par Raphaël Daouphars sont présentés au Comité Directeur. Le cheval est un le symbole de la ville de Maisons-Laffitte et le choix n'est pas sujet à débat. Les couleurs jaunes et bleues sont également celles de la ville et reçoivent l'approbation générale. En l'absence de Raphaël Daouphars, une réserve est émise au sujet du logo afin de vérifier s'il n'est pas soumis à un quelconque droit de propriété intellectuelle.

Le Logo et les Armoiries seront soumis au vote de la prochaine Assemblée Générale.

Vote du Comité Directeur : **Pour : 5 / Abstention : 0 / Contre : 0**

Proposition de Grille Tarifaire pour la Saison 2010-2011.

L'exécution du Budget 2009-2010 est présenté par le Trésorier. Les points importants de l'exercice

en cours sont pour les suivants:

- l'augmentation des effectifs et donc des rentrées d'argents liées aux cotisations,
- les frais de déplacement de l'équipe de Nationale 3 ont été plus réduits que prévus en raison d'un groupe géographique favorable.
- des dépenses d'investissement en matériel devront être faites pour renouveler le matériel et un effort devra porter notamment sur les pendules.
- les formations des intervenants du club (entraîneur, animateur et arbitre) n'ont pas encore été financées.

Néanmoins, le résultat devrait dégager un léger excédant .

La modification de la grille tarifaire proposée par le Bureau est la suivante :

La cotisation "jeune" passe de 92€ à 70€

La cotisation "adulte" passe de 72 à 70€.

Le Président et le Secrétaire estiment que le budget 2010-2011 devra être volontariste et viser à une augmentation des effectifs, notamment des jeunes et c'est la raison principale de la baisse proposée. Le Trésorier indique qu'au vu de l'exercice en cours, cette nouvelle grille tarifaire reste raisonnable.

Par ailleurs, cette modification répond à une demande formulée par la mairie quant à l'équilibre entre les cotisations des jeunes et des adultes.

Vote du Comité Directeur portant sur la nouvelle grille tarifaire 2010-2011 :

Pour : 5 / Abstention : 0 / Contre : 0

La modification de la grille tarifaire est de l'unique compétence de l'Assemblée Générale. Aussi, elle sera soumise au vote de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 18 juin.

Proposition de Modification des Statuts et du Règlement Intérieur.

Le Secrétaire présente les projets de Statuts et de Règlement Intérieur.

Trois modifications sont apportées sur le projet de Règlement Intérieur :

- lors d'une Assemblée Générale, le Président pourra toujours exiger qu'un vote se déroule à bulletin secret.
- le nombre de membres du Comité Directeur est porté à 10.
- les horaires d'ouvertures de l'école d'échecs sont étendues de 14h à 17h.

Vote du Comité Directeur : **Pour : 5 / Abstention : 0 / Contre : 0.**

Les Statuts et le Règlement Intérieur seront donc soumis à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 18 juin avec ces modifications.

Bilan des Compétitions par Équipes.

Le Président félicite les capitaines Christophe Marsala et Damien Lebrun, ainsi que tous les joueurs du club qui ont permis d'atteindre les objectifs fixés en début de saison: le maintien en Nationale 3 et la montée en Nationale 5. Le bon parcours en Coupe de France est remarquable également puisque le club a été éliminé sans être battu (2-2) en 64e de finale devant une équipe beaucoup plus forte après avoir déjà éliminé une équipe plus forte au tour précédent.

En Criterium, le rôle du nouveau capitaine Pierre Cornot est souligné par le Responsable des Équipes. Malgré les problèmes de calendrier très chargé entre janvier et avril, aucun forfait n'est

survenu grâce à l'implication des joueurs et des capitaines.

Deux équipes étaient engagées en Coupe Loubatière mais n'ont pu passer la phase départementale.

Perspectives des Compétitions par Équipes pour la Saison 2010-2011.

Les Président précise déjà les objectifs pour l'an prochain : le maintien en Nationale 3 et la montée en Nationale 4. Une équipe supplémentaire sera engagée en Championnat de France par équipe. En revanche, le nombre d'équipes de criterium sera probablement réduit en conséquence.

Assemblée Générale Extraordinaire du vendredi 18 Juin 2010.

L'Assemblée Générale débutera à 21h et sera précédée à 20h30 du pot de fin de saison au cours duquel sera effectuée la remise des prix du tournoi interne.

L'ordre du jour arrêté est le suivant :

- Vote du procès verbal de l'Assemblée Générale du 9 octobre 2009,
- Présentation des nouveaux Statuts et du Règlement Intérieur,
- Vote des nouveaux statuts,
- Vote du nouveau règlement intérieur,
- Vote sur la proposition du logo et des armoiries du club,
- Présentation de l'exécution du budget pour la saison en cours,
- Vote du montant des cotisations pour la saison 2010-2011,
- Questions diverses.

La convocation sera publiée, conformément aux Statuts et au Règlement Intérieur, au plus tard le 18 mai afin de respecter le délai d'un mois nécessaire à la modification des Statuts.

Vote du Comité Directeur : **Pour : 5 / Abstention : 0 / Contre : 0**

Fin de Séance.

La séance est levée le mardi 18 mai à 00h05

Pièces annexes à ce Procès Verbal.

Pièce annexe : Feuille de Présence.

Le Président,
Pascal Palisseau

Le Secrétaire Général,
Christophe Roumégous